

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er février 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DVD 10 Indemnisation amiable de différents tiers, en réparation de dommages accidentels dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1, L.2511-2 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de procéder à l'indemnisation amiable de différents tiers, en réparation de dommages causés aux intéressés lors d'accidents survenus sur la voie publique et dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à concurrence de 41 780,54 euros, à l'indemnisation amiable des tiers énumérés ci-après, en réparation de dommages causés aux intéressés lors d'accidents survenus sur la voie publique et dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 67, article 678, rubrique 820 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris sous réserve de financement.

DESIGNATION	DATE	MONTANT
X	12/09/2016	1 200,00 euros
X	29/05/2016	2 359,03 euros
X	08/01/2014	393,44 euros
X	30/05/2016	93,49 euros
X	19/04/2016	363,80 euros
X	31/07/2016	482,95 euros
X	01/08/2015	1 217,94 euros
X	06/06/2013	6 988,00 euros
X	02/07/2014	1 627,52 euros
X	21/06/2011	1 497,64 euros
X	31/07/2016	55,93 euros
X	04/09/2016	342,16 euros
X	14/03/2014	185,37 euros
X	31/07/2016	160,01 euros
X	31/01/2015	16 715,42 euros
X	28/03/2016	1 337,60 euros
X	15/09/2015	580,24 euros
X	23/12/2014	404,00 euros
X	25/01/2015	5 776,00 euros

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO